



Signataire : Skender Salih

Date de dépôt : 1^{er} septembre 2025

Question écrite urgente

Une cheffe de service aux HUG a-t-elle engagé sa propre fille ?

Il nous est récemment parvenu des informations selon lesquelles une cheffe de service aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) aurait procédé à l'engagement de sa propre fille.

Si ces faits devaient être avérés, ils soulèveraient un sérieux problème d'éthique et de gouvernance dans une institution publique financée par les contribuables.

En effet, une telle situation s'apparenterait à un cas manifeste de népotisme, pratique incompatible avec les principes d'équité, de transparence et d'égalité de traitement qui doivent présider aux recrutements dans la fonction publique et parapublique.

Dans ce contexte, nous prions le Conseil d'Etat de bien vouloir apporter un éclairage aux questions suivantes et nous le remercions d'avance de ses réponses et des éclaircissements qu'il apportera à une situation qui, en l'état, risque d'entamer la confiance.

- *Le Conseil d'Etat peut-il confirmer si l'engagement de la fille d'une cheffe de service aux HUG a effectivement eu lieu ?*
- *Le cas échéant, selon quelle procédure et quelles garanties de transparence cet engagement a-t-il été mené ?*
- *Quel est le type de permis de séjour de la cheffe de service concernée et de sa fille ?*